



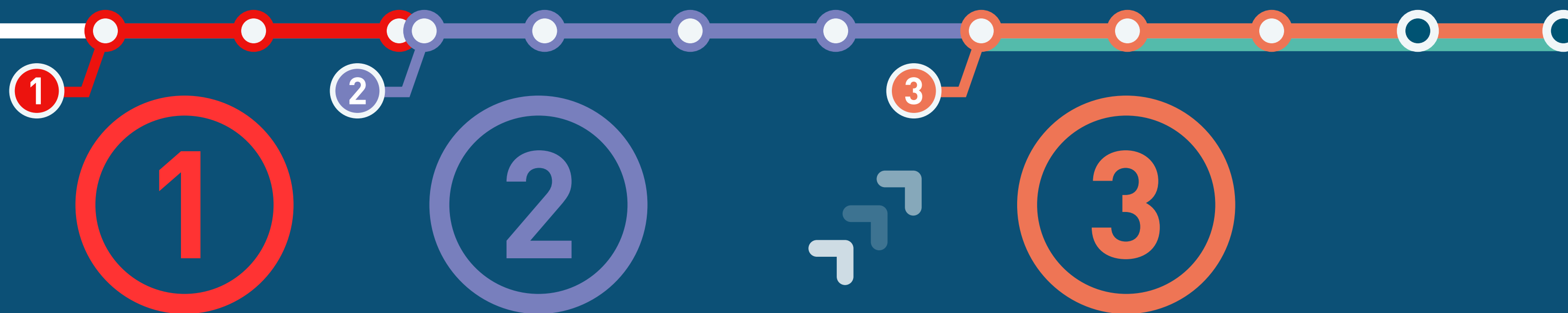
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Parcoursup 2021 en 3 étapes

Tout ce qu'il faut savoir pour préparer et réussir
mon entrée dans l'enseignement supérieur



[Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)

[@parcoursup_info](https://twitter.com/parcoursup_info)

[@parcoursupinfo](https://www.facebook.com/parcoursupinfo)

[@etudiantgouv](https://www.instagram.com/etudiantgouv)

Parcoursup 2021

en 3 étapes

Nov.

Déc.

Janvier 2021

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Sept.

1

Début Novembre > Janvier 2021

Je m'informe et découvre les formations

DÉBUT NOVEMBRE → JANVIER

- Je prépare mon projet d'orientation : je peux faire mes recherches sur le site [Terminales2020-2021.fr](https://terminales2020-2021.fr) et sur [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr) en consultant le moteur de recherche des formations proposées en 2020.

Si je suis lycéen, j'échange avec mon professeur principal et je participe à la 1^{re} semaine de l'orientation dans mon lycée.

Si je suis étudiant et que je souhaite me réorienter, je me rapproche du service orientation de mon établissement qui peut m'accompagner dans mon projet.

DÉBUT DÉCEMBRE

Si je suis lycéen, je renseigne ma fiche de dialogue : le 1^{er} conseil de classe prend connaissance de mon projet d'orientation et formule des recommandations.

21 DÉCEMBRE

Ouverture du site d'information [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr) 2021 :

- Je m'informe sur le fonctionnement de la procédure.
- Je consulte le moteur de recherche des formations disponibles en 2021. Plus de 17 000 formations sont proposées, y compris des formations en apprentissage. Pour chaque formation, une fiche de présentation détaille les enseignements proposés, les compétences et les connaissances attendues, des conseils pour les lycéens, les critères généraux d'examen des vœux, les possibilités de poursuite d'étude, les débouchés professionnels et les éventuels frais de formation...

Lorsque vous recherchez une formation, le moteur de recherche vous propose également des formations similaires qui peuvent vous intéresser. N'hésitez pas à les consulter pour élargir vos choix.

2

20 janvier → 11 mars → 8 avril 2021

Je m'inscris pour formuler mes vœux et finalise mon dossier

TOUT AU LONG DU 2^e TRIMESTRE

- Je poursuis ma réflexion et je participe aux journées portes ouvertes des établissements d'enseignement supérieur et aux salons d'orientation, organisés en présentiel ou en ligne pour échanger avec des enseignants et des étudiants ambassadeurs.

Si je suis lycéen, je participe à la 2^e semaine de l'orientation dans mon lycée.

DU 20 JANVIER AU 11 MARS

- Je m'inscris sur [Parcoursup](https://parcoursup.fr) pour créer mon dossier candidat.
- Je formule mes vœux et j'exprime ma motivation : jusqu'à 10 vœux (avec possibilité de sous-vœux selon les formations). Je peux également formuler 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage.

JEUDI 11 MARS — Dernier jour pour formuler mes vœux.



L'apprentissage vous intéresse ?

Plus de 4 000 formations en apprentissage sont disponibles. Pour beaucoup d'entre elles, vous pouvez formuler des vœux tout au long de la procédure (pas de date limite). Vous pouvez être accompagné pour trouver un employeur et signer votre contrat d'apprentissage.



Des vidéos tutorielles sont proposées sur [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr) pour vous guider à chaque étape.

FÉVRIER-MARS

Si je suis lycéen, chaque vœu que je formule fait l'objet d'une fiche Avenir comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement dans le cadre du 2^e conseil de classe.

JEUDI 8 AVRIL — Dernier jour pour finaliser mon dossier avec les éléments demandés par les formations et pour confirmer chacun de mes vœux.

AVRIL-MAI

Chaque formation que j'ai demandée organise une commission pour examiner ma candidature à partir des critères généraux d'examen des vœux qu'elle a définis et que j'ai consultés sur sa fiche détaillée via [Parcoursup](https://parcoursup.fr).



Bac 2021 : vous êtes au lycée général ou technologique ?

Retrouvez toutes les infos sur le calendrier de votre année de terminale et le déroulement du baccalauréat (dates des épreuves, préparation du grand oral...) sur [Quandjepasselebac.education.fr](https://quandjepasselebac.education.fr)

3

27 Mai > 16 Juillet 2021

Je reçois les réponses des formations et je décide

JEUDI 27 MAI — Début de la phase d'admission principale.

- Je consulte dans mon dossier [Parcoursup](https://parcoursup.fr) les réponses des formations que j'ai demandées.
- À partir du 27 mai, je reçois les propositions d'admission (réponse oui ou oui-si*) au fur et à mesure et en continu.
- Je dois répondre obligatoirement à chaque proposition d'admission dans les délais indiqués dans mon dossier.

MERCREDI 16 JUIN — La phase d'admission complémentaire est ouverte.

DU 29 JUIN AU 1^{er} JUILLET

Point d'étape : si j'ai conservé des vœux pour lesquels je suis en liste d'attente, je me connecte à mon dossier pour indiquer ceux qui m'intéressent toujours.

MARDI 6 JUILLET

Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du baccalauréat, si j'ai définitivement accepté une formation, j'effectue mon inscription administrative auprès de l'établissement que j'ai choisi, selon les modalités précisées dans mon dossier.

MERCREDI 14 JUILLET

Les formations envoient les dernières propositions d'admission de la phase principale.

VENDREDI 16 JUILLET — Fin de la phase principale.

Dernier jour pour accepter une proposition d'admission reçue lors de cette phase.



Les solutions si je n'ai pas reçu de proposition d'admission

DÈS LE 27 MAI

Si je n'ai reçu que des réponses négatives de la part de formations sélectives (BTS, BUT, classe prépa, IFSI, écoles...), je peux demander un accompagnement individuel ou collectif dans mon lycée (auprès du service orientation de mon établissement si je suis un étudiant et que je souhaite me réorienter) ou dans un CIO pour envisager d'autres choix de formation et préparer la phase complémentaire.

DU 16 JUIN AU 16 SEPTEMBRE

Je peux participer à la phase complémentaire et formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans les formations qui disposent de places disponibles. Ces formations seront accessibles depuis le moteur de recherche des formations [Parcoursup](https://parcoursup.fr) à partir du 16 juin.

À PARTIR DU 2 JUILLET

Je peux solliciter depuis mon dossier un accompagnement personnalisé de la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) de mon académie. Cette commission étudie mon dossier et m'aide à trouver une formation au plus près de mon projet et en fonction des places disponibles.

* La réponse «Oui-si» signifie que vous êtes accepté dans la formation à condition de suivre un parcours de réussite adapté à votre profil (remise à niveau, soutien, tutorat...). Ce dispositif de réussite vous est proposé par la formation afin de consolider ou de renforcer certaines compétences nécessaires pour vous permettre de réussir vos études supérieures.

Qui m'accompagne pendant la procédure ?

Je suis lycéen

En lien avec les psychologues de l'Éducation nationale, **mon professeur principal m'accompagne tout au long de l'année** pour préparer mon projet et m'aider à chaque étape de la procédure.

Je suis déjà étudiant et je souhaite me réorienter

Le service d'orientation de mon établissement (service universitaire d'orientation ou permanence dans les lycées ou CIO) **peut m'accompagner dans l'élaboration et le suivi de mon nouveau projet.**

Je suis en situation de handicap ou atteint d'un trouble de santé invalidant

- Dans chaque fiche de formation sur Parcoursup, je dispose des **coordonnées d'un référent handicap qui peut répondre à mes questions.**
- Pour préparer ma rentrée, je peux **renseigner dans mon dossier Parcoursup une fiche de liaison** que je transmettrai à la formation que j'ai choisie en précisant mes besoins.
- **À partir du 27 mai, je peux envoyer un message au recteur de mon académie** (via la rubrique contact dans Parcoursup) **pour demander le réexamen de mon dossier** si je ne trouve pas de formation adaptée à mes besoins particuliers et que ma situation justifie une inscription dans un établissement situé dans une zone géographique déterminée.

Comment est examinée ma candidature ?

Au sein de chaque formation, **une commission d'examen des vœux**, composée généralement du référent pédagogique de la formation et de professeurs, est chargée de **définir les modalités et les critères d'examen des candidatures**. Elle se réunit pour analyser et classer les candidatures à partir de ces critères.

Sur Parcoursup, à compter du 21 décembre, **je peux consulter dans chaque fiche de formation, les critères généraux d'examen des vœux définis par la formation** (résultats académiques, motivation, compétences et savoir-faire...) ainsi que **les éléments pris en compte pour l'examen de ma candidature** (bulletins scolaires, fiche Avenir...).

Certaines formations organisent également des concours sous la forme d'épreuves écrites et/ou orales. Dans ce cas, les modalités et le calendrier de ces épreuves sont indiqués sur la fiche de formation Parcoursup.

Des services et des conseillers Parcoursup joignables pour répondre aux questions de tous les candidats

- **par téléphone à partir du 20 janvier 2021 :**
0 800 400 070 (numéro vert)
- **par mail via le dossier Parcoursup**
- **via les comptes sociaux Parcoursup**
 @parcoursup_info
 @parcoursupinfo

Je me prépare à la vie étudiante



Bourse et logement

Je fais ma demande de bourse et/ou de logement en créant **mon dossier social étudiant (DSE)** via le portail messervices.etudiant.gouv.fr du 20 janvier au 15 mai 2021.

→ Bourse :

- 1^{re} mensualité **versée avant le 30 août 2021**
- Versement des bourses : **avant le 5 de chaque mois**

→ Logement en résidence universitaire :

Je cherche un logement sur trouverunlogement.lescrous.fr

- **Fin juin** : les premiers logements sont attribués
- **Début juillet** : je confirme le logement que j'ai choisi

À noter : j'ai toujours la possibilité de demander un logement en résidence universitaire jusqu'au mois de septembre.

les Crous



Santé

Je suis **automatiquement affilié au régime général de la sécurité sociale.**



Pour tout savoir sur les démarches et aides financières de la vie étudiante : etudiant.gouv.fr

Parcoursup au service de l'égalité des chances



Une priorité accordée aux lycéens boursiers

- **Des taux minimum de lycéens boursiers** sont définis pour favoriser leur accès dans les formations d'enseignement supérieur, y compris dans les formations les plus sélectives.
- **Une aide financière, l'aide à la mobilité Parcoursup**, pour les lycéens boursiers qui souhaitent s'inscrire dans une formation en dehors de leur académie. 20 000 lycéens en ont bénéficié en 2020.

Des places prioritaires pour les lycéens technologiques et professionnels dans les filières courtes

- **En BTS**, un nombre de places est priorisé pour les bacheliers professionnels.
- **En BUT**, un nombre de places est priorisé pour les bacheliers technologiques avec un objectif de 50 % par établissement.

À noter : le BUT, Bachelor Universitaire de Technologie, remplace le DUT à la rentrée 2021. Pour en savoir plus sur le BUT, rendez-vous sur terminales2020-2021.fr.